Année 2025-2026

Compte rendu d'observation du tuteur stage
M2 contractuel alternant Encadrement Éducatif

À conserver par l'étudiant dans son e-Portfolio

Étudiant M2 CPE Contractuel Alternant

Nom : Prénom :

Établissement d'accueil :

Adresse électronique :

Tuteur Terrain

Nom : Prénom :

Adresse électronique :

Tuteur Stage

Nom : Prénom :

Adresse électronique

Tuteur Parcours

Nom : Prénom :

Adresse électronique

Date d'observation **Classe Observée**

Nombre d'élèves :

Compétence (s) visée (s)

Objectif et structure de la séance

1-Description de l'activité de l'étudiant CPE contractuel alternant.

Dossier remis au tuteur stage INSPE

☐ Fiche de positionnement croisé ☐ Autres documents :

2- ATTENDUS DE FIN DE FORMATION :

Ce positionnement par le tuteur stage est effectué après avoir pris connaissance de la fiche de positionnement croisé de l'étudiant, Ce positionnement est réalisé durant l'entretien.

Légende des Positionnements :

NO : Non Observé à la date de la visite

Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthique

Remarque :
Le niveau de maîtrise attendu en fin de Master 2 est le **Niveau 2 (niveau d'autonomie professionnelle)**

Le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public		**NO**	**A construire (Niveau 0)**	**A consolider (Niveau 1)**	**Autonome (Niveau 2)**	**Dépassé (Niveau 3)**	**Expert (Niveau 4)**
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A3	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s).	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s).	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A8	Sait rendre compte de son travail.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Points positifs	***Perspectives de progrès***

Le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale		NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
A11	Mobilise les savoirs scientifiques pour étayer son action.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A12	Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A13	Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A14 A	Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A14 B	Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement,de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A15	Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Éducation nationale spécialité «éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle» (EDO).	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A16	Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A17	Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Points positifs

Perspectives de progrès

Le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A20	Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses con-naissances et communiquer avec ses pairs	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Points positifs	***Perspectives de progrès***

3- Conseils hiérarchisés pendant l'entretien pour permettre à l'étudiant de progresser sur les attendus de fin de formation :

Dispositif d'accompagnement choisi :

☐ Cas numéro 1 : mise en place d'un projet de développement professionnel.

☐ Cas numéro 2 : mise en place d'un projet de progrès.

☐ Cas numéro 3 : mise en en place d'un suivi renforcé (DAR) Inpe-referent-dar@univ-lille.fr